

DECLARATION LIMINAIRE AU CTL DU 22 JANVIER 2015

Monsieur le Président,

2015 comme 2014 se traduit une fois de plus par des suppressions d'emplois à la DGFIP.

En effet, 1 934 destructions de postes sont programmés sur l'ensemble du territoire (-114 A+, -313 A, -507 B, - 1 000 C) auxquelles s'ajoutent de lourdes restrictions budgétaires.

A la DSFP/AP-HP, l'an dernier, 2 emplois de A+ et 2 emplois de C ont été supprimés.

Pour 2015, il est prévu 4 suppressions d'emplois sur l'ensemble de la DSFP qui se déclinent comme suit : -1B et -3C.

Ainsi l'effectif théorique de la DSFP/AP-HP passe de 247 agents au 1^{er} janvier 2014 à 243 agents en janvier 2015. *De 305 agents, il y a quelques années, nous sommes passés à 243 agents !!!*
Jusqu'à quand va durer cette situation ?

Les agents de la DSFP ne veulent plus accepter cette situation qui remet en cause leurs missions de service public, accentue encore la dégradation de leurs conditions de travail mais aussi la qualité de leur travail et génère une perte des droits, notamment le droit à mutation.

Rappelons qu'à cela s'ajoute la lourdeur de l'outil NSI Gestion.

Pour la délégation FO-DGFIP, il devient plus qu'urgent que le pacte de responsabilité et la démarche stratégique soient définitivement abandonnés.

Les services sont submergés !!!

Les recrutements doivent répondre aux enjeux de nos missions ! La démarche stratégique dans son ensemble, comme les menaces sur les droits et garanties des personnels, ne sont là que pour adapter notre administration aux pénuries d'emplois et à l'austérité budgétaire.

A la DSFP/AP-HP, pour tenter de « gérer » la pénurie d'emplois, vous diligentez des audits et des audits à n'en plus finir pour aboutir à des réorganisations et encore des réorganisations. Ainsi, de nombreux services actuels vont se trouver impactés tant au niveau du travail qu'au niveau des agents.

Dans ces conditions, Monsieur le Président, nous ne vous accompagnerons pas dans le redéploiement des effectifs suite à cette nouvelle suppression des emplois.

Non, Monsieur le Président, nous n'abandonnerons ni nos missions, ni nos droits et nous ne cautionnerons pas vos actions.

De la même manière, nous dénonçons la diminution de 4.89% du budget de référence 2015 soit 119 580 euros. De 2 443 933 € pour 2014, cette dotation passe à 2 324 353 € pour 2015.



BULLETIN D'ADHESION

NOM : -----PRENOM : -----

GRADE : -----

AFFECTATION : -----
déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE FINANCES PUBLIQUES**

Fait à ----- le -----
(signature)

→ 66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu